

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 115, rue de Neudorf à Luxembourg se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 115, rue de Neudorf est une maison d'habitation érigée en 1902¹ qui fait partie de plusieurs maisons mitoyennes érigées en bande le long du trottoir (GEN/TYP). A droite, la maison présente une façade aveugle puisqu'elle est en tête de cette bande de plusieurs immeubles. A gauche, l'immeuble est flanqué par une maison dont la façade principale est identique à part que la composition est disposée en miroir. A l'arrière la maison présente une petite cour et des escaliers menant au jardin situé en pente. Il s'agit d'une implantation typique pour le quartier (LHU). En outre, l'immeuble est flanqué par une annexe plus jeune dont l'accès se fait aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. En effet, la maison est longée par un petit passage menant à cette annexe.

Le quartier du Neudorf se compose principalement de la rue de Neudorf, une longue rue, qui est un axe important allant du centre de la capitale vers l'Est. Le quartier est implanté dans la vallée située entre les quartiers Cents et Kirchberg de façon à ce que les immeubles sont presque tous implantés le long de la rue et présentant à l'arrière de longs jardins à gradins situés en pente. Le quartier s'est développé à partir de la fin du XVIII^e siècle, mais c'est à la fin du XIX^e et surtout au début du XX^e siècle que le quartier a connu un important agrandissement (LHU).

La façade principale de la maison s'élève sur deux niveaux érigés sur un niveau de soubassement et surmontés par un niveau mansardé. Elle se divise en trois travées, dont celles de gauche sont jumelées et celle de droite abrite l'entrée. La porte d'entrée en bois semble être d'origine, tandis que l'auvent en ferronnerie et verre semble être plus jeune (AUT/PDR). Les deux escaliers en terrazzo, dont un mène à l'entrée principale et l'autre donne accès au petit passage, remontent au début du XX^e siècle (AUT/PDR). Les encadrements des baies en pierre naturelle présentent diverses décorations tels que des appuis sur corbeaux, des harpes en pointes de diamants, des entablements ou des tables avec des éléments ondulés ou en plein cintre (AUT/PDR). Malheureusement les parties supérieures des encadrements ont été endommagés pour l'application de volets roulants et de l'auvent. En bas, la façade se distingue par un soubassement en bossage rustique surmonté par un bandeau et en haut elle est bordée par une corniche à modillons (AUT/PDR).

La maison a conservé sa structure bâtie de même que la majorité de ses divisons intérieures. En outre, divers éléments du début du XX^e siècle sont toujours en place tels que : des revêtements de sol en carrelage et en bois, de carrelages muraux, des décorations en stuc sur les plafonds, l'escalier en bois allant du rez-de-chaussée jusqu'au grenier ainsi que des portes avec chambranles en bois (AUT/PDR).

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°1704, exercice de 1902.

La maison sise au n°115 est implantée presque au milieu de la rue de Neudorf et avec sa date de construction de 1902 elle est un témoin exemplaire pour l'architecture et le développement du Neudorf et de la ville de Luxembourg à cette époque (LHU). Ainsi, l'immeuble mérite d'être protégé pour son intérêt historique, architectural et urbanistique.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 115, rue de Neudorf à Luxembourg (no cadastral 572/2208).

Présent(e)s : Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christina Mayer, Gaetano Castellana, Guy Thewes, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly.

Luxembourg, le 22 mars 2023